

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE - (N° 98)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL44

présenté par

Mme Obono, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 2 TER E

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Ce rapport évaluera et présentera de même le nombre d'années moyennes effectuées en activité, ainsi en position de détachement et de disponibilité pour les membres du Conseil d'État, de l'Inspection générale des finances et de la Cour des comptes. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les journaux Alternatives économiques et Bastamag ont récemment publié une enquête sur le parcours des inspecteurs généraux des finances, recensant que la moitié des inspecteurs généraux des finances travaillent ou ont travaillé dans le privé, et un tiers ont exercé dans le secteur bancaire. Sur les 333 inspecteurs généraux recensés depuis 1975, 183 ont, à un moment de leur carrière (après huit ans en moyenne), travaillé dans le secteur privé.

Il nous apparaît nécessaire qu'une évaluation spécifique de ce rapport mette l'accent sur la situation des dits "Grands corps" de l'Etat.